LOT 1		30.20 ares	
--	1510	--	5181.50
2416	1-mi	--	1-u
tp vég.	hc=%-1.00/1.50 ha=%-12.00/11.00	--	III+1R+3S

Terrain situé en zone ECO-c1 : **56,32 ares**
(DL = - / CUS=≤1,00 / COS ≤0,50 / CSS≤0,80)

Surface publique : **26,12 ares (soit 46,38% de la surface brute PAP)**
dont surface privé devenant publique: **20,05 ares (39,99%)**
dont surface publique restant publique: **6,07 ares**

Surface privée : **30,20 ares**

Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT					
surface d´emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l´îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m2]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1,2,...R nombre d´étages en retrait
+1,2,...C nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
ha-x hauteur à l´acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faîtage de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-C x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d´inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à décider au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- servitude non aedificandi
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux mixtes projetée
- canalisation à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- toiture végétalisée
- étage en retrait
- poteau amovible
- zone réservée pour le stationnement de véhicules de secours
- espace pouvant être dédié au stationnement privé

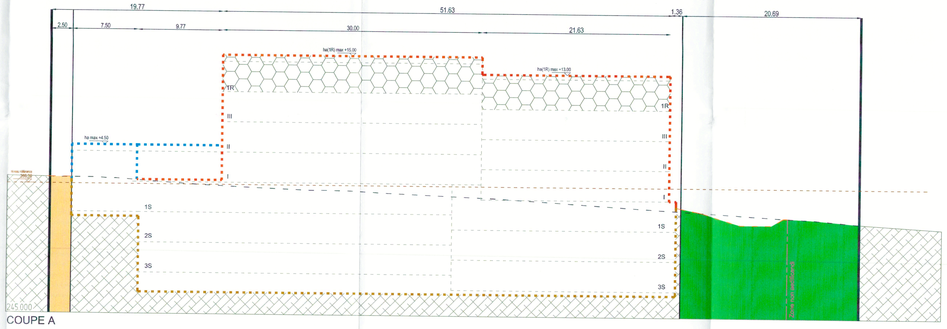

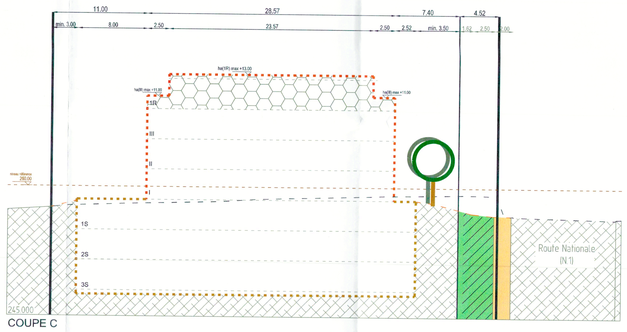

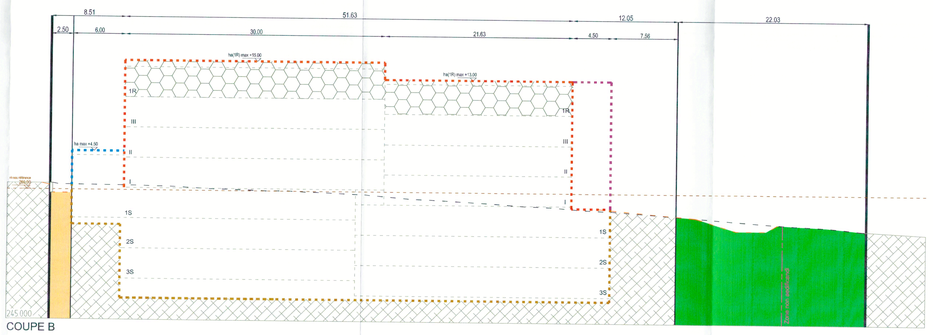

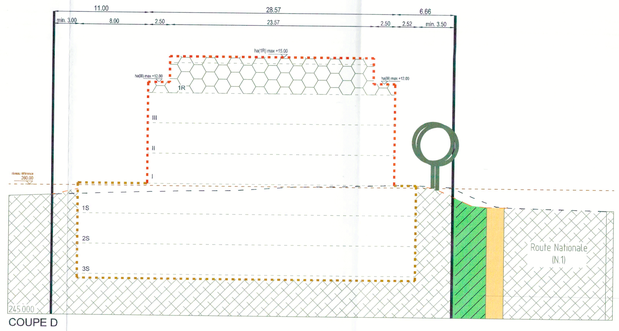

Référence: 19923/43C
Le présent document approuvé à ma décision d'approbation du: 15/01/2025
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

Indice	Dessinateur	Date	Modification
a	MWE	11.11.2024	MUR Modifications selon l'Avis de la Cellule (19923/43C)

N° CAD: 221047-10-001 001a.dwg

maître d'ouvrage:
Denis Consulting Sàrl

Projet:
PAP "Rue de Flaxweiler" à Potaschberg

Objet:
Plan d'Aménagement Particulier

Dessinateur + date + signature:
MWE
27.06.2024

Contrôleur + date + signature:
MWE
27.06.2024

Responsable + date + signature:
MUR
27.06.2024

Echelle:
1 : 250

Plan:
221047-10-001 001a
Avant-Projet

best INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
best ingénieurs-conseils
2, rue des Sapins
L-2513 Senningerberg
+352 34 90 90
best@best.lu
www.best.lu

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur